Sommaire

	Méthode de réévaluation utilisée, écart dégagé, incidence sur les écarts d'évaluation et d'acquisition et sur les dotations aux amortissements et aux dépréciations relatives aux biens évalués en cas de réévaluation des immobilisations corporelles et financières de toutes les entités intégrées (art. 435-3)	
	Détail du poste de titres de participation (art. 435-4)	
-	Liste des prêts octroyés à des personnes morales ou physiques non incluses dans les comptes d'ensemble (art. 435-5)	
	Principales composantes des stocks (art. 435-6)	
	État des créances (art. 435-7)	
	État des provisions (art. 435-8)	Ι
	Informations sur les provisions constatées dans i'exercice au titre de pensions, de compléments de retraite ou de prévoyance, d'indemnités ou d'allocation en raison de départ à la retraite ou d'avantages similaires (art.435-9)	-
	État des passifs éventuels (art. 435-10)	
	État des dettes à moins d'un an (art. 435-11)	
	États des emprunts souscrits (art. 435-12)	<u></u>
	Calcul du montant de la diminution de la première fraction de l'aide publique (art. 435-13)	
	Modalités de comptabilisation retenues pour les dons et les cotisations (art. 435-14)	
	État des contributions financières octroyées par des partis politiques hors périmètre des comptes d'ensemble (art. 435-15)	
	État des prestations de services facturées aux candidats (art. 435-16)	
	État des contributions et des prises en charge de frais de campagnes électorales (art. 435-17)	
	État des contributions octroyées à des partis politiques hors périmètre des comptes d'ensemble (art. 435-18)	-

Sommaire

État des contributions octroyées à des organisations territoriales ou spécialisées du parti hors périmètre des comptes (art. 435-19)	1
État des contributions octroyées à d'autres organismes hors périmètre des comptes (art. 435-20)	
Estimation globale des concours en nature dont les entités intégrés ont bénéficié de la part de personnes physiques ou d'autres partis ou groupements politiques (art. 435-21)	F
4. 1. 6. Autres informations	
Effectifs moyens globaux par catégorie de toutes les entités intégrées (art. 436-1)	[*****
Montant des engagements financiers suivants (art. 436-2)	
Redevances restant à payer et prix d'achat résiduel des biens pris en location-financement pour les contrats de location financement non comptabilisés à l'actif (art. 436-3)	Г
Rémunérations allouées aux dirigeants non-salariés du parti ayant un pouvoir d'administration, de direction ou de surveillance ; remboursement des frais ; avantages en nature (art. 436-4)	Γ
Rémunérations ou honoraires alloués aux mandataires du parti et des ses organisations territoriales ou spécialisées (art. 436-5)	Γ
Honoraires de chaque commissaire aux comptes (art. 436-6)	V
Conditions d'octroi des prêts consentis par le parti ou par les entités intégrées (art. 436-7)	
Conditions d'octroi des emprunts souscrits par le parti ou par les entités intégrées (art. 436-8)	South State of the

		Exercice 2018		
ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Ecarts d'acquisition				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains et constructions				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	91		91	91
Prêts hors périmètre				
Prêts à des partis ou groupements politiques				
Prêts aux candidats				
Prêts aux organisations territoriales ou spécialisées du parti				
Prêts à d'autres organismes				
Autres prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	91		91	91
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances clients et comptes rattachés				
Créances auprès de partis ou groupements politiques				
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				=
Disponibilités	19 366		19 366	9 262
Charges constatées d'avance				
Total II	19 366		19 366	9 262
Actifs des entités non significatives (III)				
TOTAL GENERAL (I + II+III)	19 457		19 457	9 353

Bilan d'ensemble Actif

1

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 201
FONDS PROPRES		
Réserves d'ensemble		4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.
Réserves	9 490	8 170
Réserves pour frais de campagnes électorales Réserves pour frais de manifestation		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	9 672	1 183
Autres fonds propres	3 6/2	1 10:
Intérêts des tiers		
Total I	19 162	9 353
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Tota) II		
DETTES		
Emprunts		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		
Emprunts et dettes auprès des personnes physiques à taux préférentiel		
Emprunts et dettes auprès des personnes physiques		
Emprunts et dettes auprès de partis ou groupements politiques		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	295	
Dettes fiscales et sociales		
Dettes envers les candidats		
Dettes envers les organisations territoriales ou spécialisées		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total III	295	
Passifs des entités non significatives (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	19 457	9 353

1

Bilan d'ensemble Passif

COMPTE DE RESULTAT PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice 2019	Exercice 201
Cotisations des adhérents		
Cotisations des élus	12 865	5 550
Aides publiques		
Aide publique 1ère fraction		
Aide publique 2ème fraction		
Autres aides publiques		
Dons de personnes physiques Dévolutions de l'excédent des comptes de campagne	26 435	3 816
Dévolutions de partis ou groupements politiques		
Contributions financières de partis ou groupements politiques		
Prestations de services (manifestations et colloques)		
Prestations de services aux candidats		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		660
Ventes de marchandises, production vendue (biens et services), production stockée et production immobilisée		500
Produits des entités non significatives		
Autres produits		
Total (1	1
	39 301	10 027
CHARGES D'EXPLOITATION		
Contributions aux candidats		
Contributions versées aux candidats	21 004	
Prises en charge de dépenses électorales		
Autres contributions à des entités hors périmètre		
Contributions à des partis ou groupement politiques		***************************************
Contributions à des organisations territoriales ou spécialisées du parti		
Contributions à d'autres organismes	637	400
Achats de marchandises et variation de stocks		
Propagande et communication		
Congrès, manifestations et universités		
Communication (presse, publications, télévisions, publicité, sites internet, réseaux sociaux)	423	1 441
Autres achats et charges externes		
Locations, redevances de crédit-bail et charges locatives	2 358	2 276
Déplacements, missions et réceptions	1 158	1 177
Honoraires	2 698	2 520
Personnels extérieurs	2 030	4340
Autres achats et autres charges externes	1 351	1 030
Impôts et taxes	1 331	1 030
Salaires et traitements		
Charges sociales		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions		
Charges des entités non significatives		
Autres charges Table II		
Total II	29 629	8 844
1. RESULTAT DES ACTIVITES (I -II)	9 672	1 183
PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participation		
Produits des autres immobilisations financières		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge fin.		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total [I]		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions fin.		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		
3. RESULTAT COURANT (I - II + III - IV)	9 672	1 183

Compte de résultat d'ensemble

1

PRODUITS EXCEPTIONNELS	(////////	
PE sur opérations de gestion		///////////////////////////////////////
PE sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges excep.		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES:		
CE sur opérations de gestion		22.7.7.7.7.7.7.7.7.7.7.7.7.7.7.7.7.7.7.
CE sur opérations en capital		·
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions excep.		
Total VI		****
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		,
lmpôts sur les bénéfices (VII)		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition (VIII)		
Intérêts des tiers (IX)		V**
Total des produits (I + III + V)	39 301	10 027
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX)	29 629	8 844
EXCEDENT OU DEFICIT D'ENSEMBLE	9 672	1 183

Compte de résultat d'ensemble

4. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Préambule

4. 1.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

L'annexe doit comporter toute information de caractère significatif permettant aux utilisateurs des comptes d'ensemble de porter une appréciation sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'ensemble constitué par les entités comprises dans le périmètre des comptes d'ensemble.

La liste des informations recensées ci-après, dont l'ordre est indicatif, ne doit en aucun cas être considérée comme limitative. En revanche, celles qui ne présentent pas un caractère significatif ne sont pas à fournir.

Dans l'hypothèse où un événement n'ayant aucun lien direct prépondérant avec une situation existant à la clôture de l'exercice survient entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes, une information est donnée dans l'annexe.(art. 431-1).

Les comptes annuels ont été élaborés et sont rprésents conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du Commerce et au réglement 99-04 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable. Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;
- Indépendance des exercices;
- & Conformément aux régles générales d'établissement et de présentation des comptes annuel. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

4. 1. 2. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Le parti mentionne dans l'annexe le règlement comptable de l'Autorité des normes comptables utilisé pour l'élaboration des comptes d'ensemble (art. 432-1).

Les comptes ont été établis conformement au réglement comptable N° 2018-03 du 12 octobre 2018

Annexe Méthodes

4. 1. 3. MÉTHODES COMPTABLES

Le parti mentionne dans l'annexe les informations suivantes portant sur les méthodes comptables, d'estimation et les corrections d'erreurs : méthodes comptables et d'estimation utilisées lorsqu'il existe un choix de méthode ; indication et justification des changements de méthode comptable ou d'estimation et de leurs incidences sur le résultat d'ensemble et les fonds propres d'ensemble ; indication et justification des corrections d'erreurs et de leurs incidences sur le résultat d'ensemble et présentation des principaux postes corrigés des erreurs des exercices antérieurs (art. 433-1). Le parti doit mentionner les méthodes comptables retenues en application du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général : contrats long terme ; frais d'augmentation de capital, de fusion de scission et d'apport ; frais de constitution, de transformation, de premier établissement ; frais de création de site internet ; coûts de développement ; frais d'émission d'emprunt. Le parti doit mentionner les méthodes comptables ou d'estimations retenues en application du règlement 2018-03 relatif aux comptes d'ensemble des partis ou groupements politiques pour les cotisations et les contrats de location financement (IR3).

Changement de méthode :

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

4. 1. 4. PÉRIMÈTRE COMPTABLE

CRITÈRES RETENUS POUR DÉFINIR LE PÉRIMÈTRE DES COMPTES D'ENSEMBLE

Le parti mentionne les critères retenus pour définir le périmètre de ses comptes d'ensemble (art. 434-1).

TABLEAU DES ENTITÉS INTÉGRÉES DANS LES COMPTES D'ENSEMBLE (art. 434-1)

Entités intégrées	Adresse	Mode d'intégration	Date de clôture	Pourcentage de capital détenu
Association de Financement du Parti Pirate	21 Place de la République - 75003 Paris	Intégration des écritures comptable dans les comptes annuels du Parti	31/12/2019	N/A
Association Parti Pirate	21 Place de la République - 75003 Paris	Intégration des écritures comptable dans les comptes annuels du Parti	43830	N/A

LISTE DES ENTITÉS EXCLUES DES COMPTES D'ENSEMBLE (art. 434-1)

Entités exclues	Adresse	55_41C 11 1
37.57.400	Adresse	Motifs d'exclusion
	1	

VARIATION DE PÉRIMÈTRE (art. 434-1)

Liste des entrées :

Entités concernées	Adresse	Modification du	Modification du mode		ces variations comptes
	7.0.000	pourcentage de détention	d'intégration	Sur fonds propres	Sur le résultat d'ensemble
			W II		

Liste des sorties :

pourcentage d'intégration Sur fonds Sur le r	ces varia comptes		Modification du mode	Modification du	Adresse	és concernées	Entité
	Sur le rés d'ensen						
A EANT							

Informations significatives concernant les modifications du périmètre intervenues entre la date de clôture et la date de transmission des comptes d'ensemble à la CNCCFP (art. 434-1) :

NEANT

Honoraires CAC 436-6

4. 1. 6. AUTRES INFORMATIONS

Honoraires de chaque commissaire aux comptes (art. 436-6)

Nature de la mission	Montant (1er CAC)	Montant (2e CAC)
Honoraires afférents à la certification des comptes	1 200	1 320
Honoraires afférents aux autres services	NEANT	NEANT
TOTAL	1 200	1 320